



La forêt de l'Aigoual, un mélange d'essences

## Découverte du territoire

Le Col de la Serreyrède constitue un point de passage privilégié du Massif de l'Aigoual : c'est un carrefour où se situent de nombreux départs de randonnées et le passage de grands itinéraires (Chemin de Saint-Guilhem-le-Désert GR® et le Tour du Mont Aigoual GR®66). La ligne de partage des eaux de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée y divise des versants aux paysages contrastés. La Maison de l'Aigoual est un lieu d'informations touristiques du Parc national des Cévennes, et abrite une salle d'exposition.

## Le Pôle Nature - 4 saisons



Le Pôle nature 4 saisons du massif de l'Aigoual propose un espace d'activités de pleine nature en toutes saisons, au cœur du Parc national des Cévennes et dominé par le sommet mythique du Mont Aigoual (1567m). Des grands causses aux monts et vallées cévenoles, la diversité des paysages et la richesse de sa faune et flore témoignent de l'équilibre entre activités humaines et milieux préservés.

À pied, à cheval, à VTT, en courant, en raquette ou en course d'orientation, un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers et de chemins a été aménagé et balisé pour répondre au plus grand nombre de pratiquants. Le Pôle nature propose plusieurs circuits raquette, des boucles VTT, trail estival/hivernal, sentiers d'interprétation, parcours géocache et course d'orientation (à venir).

## Hébergement et restauration

Le territoire offre de nombreuses possibilités d'hébergements (gîtes et meublés, chambres d'hôtes, hôtels, campings et centres de vacances). Enfin, des snacks et restaurants sont présents sur le massif.

Contactez l'Office de Tourisme pour plus d'informations.

[www.causses-aigoual-cevennes.org](http://www.causses-aigoual-cevennes.org) / 04 67 82 64 67 / 04 67 64 82 15

## Comment venir

Le réseau départemental Edgard mis en place par le Département du Gard permet à chacun de se déplacer facilement dans le département en privilégiant les transports en commun pour 1.50 € le trajet. Alors, n'hésitez pas à emprunter les lignes régulières D40, D42 et CCC8. Les arrêts de car situés à proximité des sentiers sont mentionnés sur la carte. Pour tout savoir contactez le 0810 33 42 73 ou rendez-vous sur le site internet : [www.edgard-transport.fr](http://www.edgard-transport.fr)



### REMERCIEMENTS

Aux associations et institutions locales pour leur participation active.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Mont Aigoual Causses Cévennes  
Maison de l'Aigoual - Parc National des Cévennes

Col de la Serreyrède

tél. 04 67 82 64 67

Maison de Pays - Valleraugue

tél. 04 67 64 82 15

[www.causses-aigoual-cevennes.org](http://www.causses-aigoual-cevennes.org)

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

Station de sports d'hiver de Prat Peyrot

tél. 04 67 73 19 80 (billetterie)

[www.pratpeyrot.fr](http://www.pratpeyrot.fr)

Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard

tél. 04 66 36 96 30

[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com)

Appel d'Urgence Européen



Météo France

tél. 08 99 71 02 30 (1,35€ appel + 0,34€ min)

### POUR COMPLÉTER VOS BALADES GARDOISES

Le topo-guide *Le Gard à pied*, les carto-guides de la collection *Espaces*

*Naturels Gardois* sont disponibles dans les offices de tourisme.

Les cartes IGN *Top25 - 2641ET, 2641OT, 2740ET et 2741ET*

sont disponibles dans le commerce.



Faites-nous part de vos remarques sur ce document :  
défauts de balisage ou autres.

Préparer votre prochaine escapade dans le Gard

[www.tourismegard.com](http://www.tourismegard.com) - onglet « Bouger »



Conception et réalisation : MOGOMA / Coordination : Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes / Crédits Photos : Michel Monnot



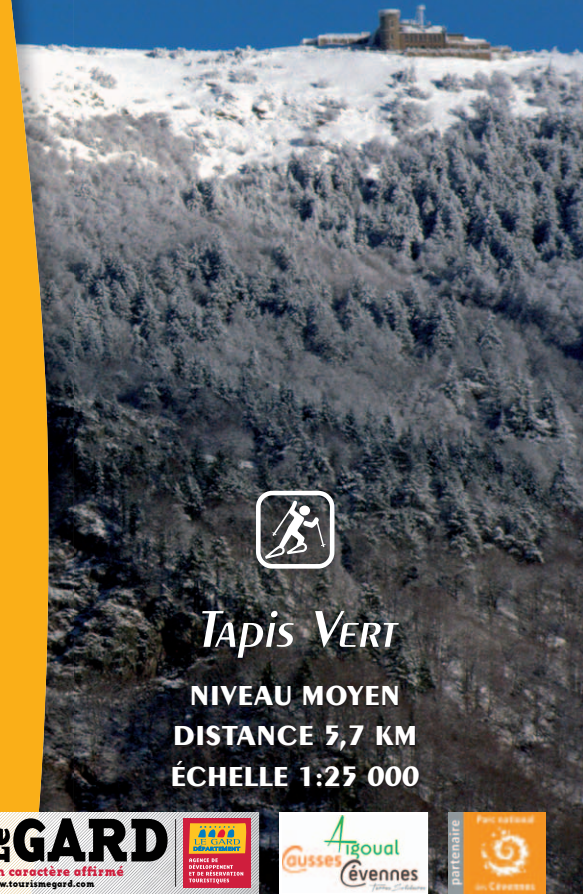
source de loisirs plein air !



RANDO FICHE RAQUETTE  
Espaces Naturels Gardois

# MASSIF DE L'AIGOUAL EN CÉVENNES

PÔLE NATURE 4 SAISONS



TAPIS VERT

NIVEAU MOYEN

DISTANCE 5,7 KM

ÉCHELLE 1:25 000



# Tapis Vert

**Ambiance forestière garantie à travers le Bois de Miquel pour cet itinéraire sans difficulté.**

- DISTANCE : 5,7 km
- DÉNIVELÉ +/- : 71 m
- DURÉE : 2 h 20
- NIVEAU : moyen

Départ du COL DE LA SERREYRÈDE, suivre la direction COL DE FAUBEL jusqu'au carrefour La Pépinière, en passant par Le Trévezel, Col de la Pierre Plantée, Tourbière du Trévezel puis Bois de Miquel. De ce carrefour, retour au COL DE LA SERREYRÈDE, par Montlau, COL DE L'ESPÉROU, Serre de Favatel et Le Trévezel, puis COL DE LA SERREYRÈDE.

**Variante :** Aller-retour possible au COL DE FAUBEL depuis La Pépinière avec un espace pour une pause pique-nique (Distance 1.3 km, durée : 30 mn).

## À VOIR

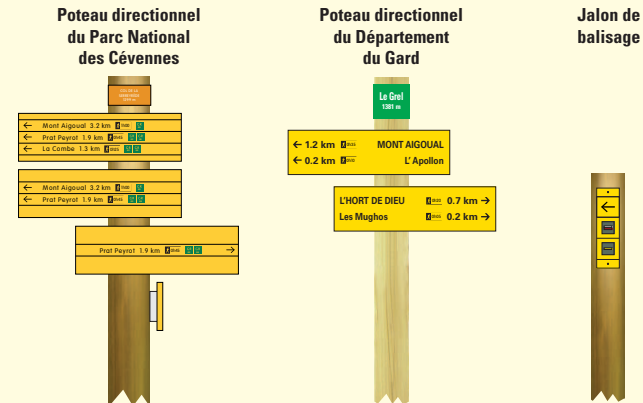
- ▶ Au Col de la Serreyrède, la Maison de l'Aigoual, un point d'accueil, d'informations et d'exposition.
- ▶ La ligne de partage des eaux entre Océan Atlantique et Mer Méditerranée.
- ▶ Le sentier d'interprétation du Trévezel sur la forêt de l'Aigoual.
- ▶ La Pierre Plantée au Col du même du nom.
- ▶ La Croix du Col de la Serreyrède.
- ▶ Au Col de la Serreyrède, panorama explicatif sur la vallée du Bonheur (à l'ouest) et belvédère sur la vallée de l'Hérault (à l'est).

## À SAVOIR

**La forêt de l'Aigoual :** Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Aigoual est une montagne quasiment dépourvue d'arbres. L'exploitation intensive de la forêt et la pression du pâturage transhumant associées au rude climat de l'Aigoual ont été à l'origine de crues dévastatrices dans la vallée de l'Hérault. À la riche végétation de ces pâturages ont succédé des pâturages à bruyère et de nombreux ravins. Dans les vallées blotties au pied de l'Aigoual, de terribles crues et les tonnes de pierres roulées par les flots emportent et ruinent les filatures, les moulins, les routes et les pâturages. En réaction, un programme de reboisement fut lancé à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour aboutir à la forêt actuelle. Aujourd'hui, cette forêt constitue un vaste massif protecteur pour les vallées, en même temps qu'un espace d'exploitation économique, de biodiversité, et de loisirs.



## Signalétique et balisage



## Conseils aux usagers

- A l'exception du parcours d'initiation «Tour de la Sapinière», le balisage des itinéraires est multi-activités, il n'y a pas de balisage spécifique à la raquette. La présente fiche-parcours est donc essentielle pour se repérer.
- Certains parcours suivent des portions de pistes de ski nordique : merci de respecter cette activité et de ne pas marcher dans les traces des skieurs.
- Tout itinéraire est emprunté sous la responsabilité du randonneur à ses risques et périls, les itinéraires n'étant pas surveillés.
- Choisissez votre parcours en fonction de votre état de forme et des conditions météo.
- Les vents violents peuvent créer des congères. Restez vigilants.
- Évitez de randonner seul. Informez votre entourage de votre parcours.
- En plus des raquettes, équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements chauds. Vérifiez l'état de votre matériel.
- Pensez à vous alimenter, à vous hydrater, à vous protéger du froid et du soleil.
- Certains passages s'effectuent en propriété privée, merci de les respecter. Pour votre sécurité, restez sur les sentiers balisés.

- Si vous vous promenez avec votre chien, il doit être tenu en laisse. Soyez respectueux des itinéraires en évitant de laisser toute déjection canine sur les sentiers et leurs abords. Merci de votre compréhension.
- La stabilité du manteau neigeux peut être très variable, renseignez-vous sur le risque d'avalanches auprès du service des pistes de Prat-Peyrot et respectez les consignes de sécurité.

## Règlementation Parc national

- Le Parc national des Cévennes est un territoire d'accès libre et ouvert à tous ; c'est aussi un territoire exceptionnel et, de ce fait, protégé par une réglementation spécifique qui s'applique dans le cœur du Parc.

Voir panneaux Info Parc, et sur le site [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

